

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports
DDPS
3003-Bern

Berne, 19 mars 2024 / DR
VL/ Schengen Informations

Expédition électronique : olivier.wuilloud@fedpol.admin.ch
philippe.matthys@fedpol.admin.ch

Reprise et mise en œuvre de la directive (UE) 2023/977 relative à l'échange d'informations entre les services répressifs des États membres et abrogeant la décision-cadre 2006/960/JAI du Conseil

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

Commentaire général

En tant que parti Libéral-Radical, Nous reconnaissons l'importance cruciale de cette directive pour renforcer la sécurité au sein de l'Union Européenne et de l'espace Schengen. La modernisation du cadre légal pour l'échange d'informations est une étape indispensable pour répondre efficacement aux défis sécuritaires contemporains, notamment le terrorisme et la criminalité transfrontalière. L'établissement de points de contact uniques et opérationnels en permanence facilitera une réaction rapide et coordonnée en cas de menaces, ce qui est essentiel pour garantir la sécurité des citoyens.

Cependant, le PLR tient à souligner l'importance de la protection de nos libertés ainsi que des données personnelles dans ce processus. La mise en œuvre de cette directive doit se faire dans le respect absolu des principes de proportionnalité et de nécessité. À cet égard, nous insistons sur l'importance d'encadrer de manière stricte l'utilisation des données personnelles.

En outre, en tant que parti qui soutient la coopération internationale, nous appuyons la nécessité d'une collaboration renforcée entre les États membres de l'UE et de Schengen. Toutefois, cette collaboration ne doit pas se faire au détriment de la souveraineté nationale et de l'autonomie juridique de la Suisse. Il est essentiel de veiller à ce que la mise en œuvre de cette directive respecte l'indépendance et les spécificités juridiques de notre pays.

En conclusion, le PLR soutient l'adoption de la directive (UE) 2023/977. Nous appelons à une mise en œuvre équilibrée et respectueuse des principes fondamentaux qui sont chers à notre parti et à nos valeurs démocratiques.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le Président

Le Secrétaire général



Thierry Burkart
Conseiller aux Etats

Jon Fanzun

BROUILLON